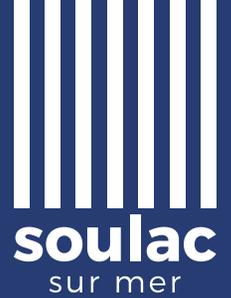


P4 Démocratie

P10 Jeunesse

P6 Environnement

P14 Vie culturelle



Climats

Le journal de la ville



"S'adapter pour durer"

36

Durant 30 ans, l'objectif de limiter la hausse des températures à 1,5°C a été vécu comme le nouveau Graal à atteindre. Au fil des décennies, les rapports du GIEC se sont succédé, toujours plus alarmistes. Les conférences internationales leur ont fait écho, peinant à trouver des accords à la hauteur de l'enjeu. Cette fois, nous y sommes. La fenêtre permettant de ne pas dépasser les 1,5°C d'augmentation des températures s'est refermée. C'est ainsi que le troisième plan national d'adaptation au changement climatique de la France prend pour la première fois une trajectoire de référence à +4°C à horizon 2100. Les +2°C sont prévus pour être atteints dès 2030.

Dans ce schéma, Soulac voit le nombre de nuits chaudes comme de jours en vague de chaleur significativement augmenter, de même que sa vulnérabilité au risque incendie ou à celui de submersion et d'érosion côtières. La sensibilisation à la nécessité du débroussaillage comme élément majeur de la prévention des feux de forêt est là pour nous préparer à vivre dans ce contexte. Il en va de même du projet de rénovation thermique du groupe scolaire ou du nouvel aménagement de la cour du collège, pensés pour permettre aux élèves d'évoluer dans un environnement plus favorable aux apprentissages. C'est naturellement également la finalité de la démarche de gestion raisonnée des plages qui porte en outre l'espoir d'inverser la tendance au grignotage de notre littoral, c'est-à-dire de parvenir à ralentir voire stopper l'érosion côtière. Pourquoi ce qui aura été possible pour le trou de la couche d'ozone ne le serait-il pas dans la défense du trait de côte ?

Les événements climatiques extrêmes n'épargnent aucune partie du globe. De ce point de vue, nous sommes irrémédiablement interdépendants. En revanche, nous avons le pouvoir d'organiser notre territoire pour le rendre résilient aux changements annoncés. Nous en avons aussi la volonté, pour que Soulac reste ce lieu hospitalier tant prisé par les Soulacais, qu'ils le soient d'un jour ou qu'ils restent pour toujours.

Xavier Pintat

Maire de Soulac-sur-Mer

Membre honoraire du Parlement

””

Démocratie 4

Environnement 6

Jeunesse 10

Vie culturelle 14

Métamorphoses 16

Vie Soulacaise 19

À vos agendas 21

État civil 22



Extraits des délibérations des conseils municipaux des 30 septembre, 28 octobre, 27 novembre, 16 décembre 2024 et 25 février 2025



FINANCES

RAPPORT SUR LES SUITES DONNÉES AUX OBSERVATIONS DEFINITIVES DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES.

La Chambre régionale a procédé en 2022 et 2023 au contrôle des comptes et à l'examen de la gestion de la commune portant sur la gestion du trait de côte. Dans ses conclusions, elle recommandait d'« informer le grand public sur les sites internet communaux et intercommunaux des risques liés à l'érosion sur le territoire en faisant notamment figurer les cartes de projections de recul de trait de côte ». Pour se conformer à cette recommandation, la commune de Soulac-sur-Mer a créé un espace dédié sur le site de la ville :

www.mairie-soulac.fr/mairie/securite.

CASINO DE LA PLAGE

La convention de délégation de service public pour l'exploitation du casino municipal est arrivée à échéance. Un avenant de prolongation pour 6 mois de cette convention est passé avec le délégataire actuel dans les mêmes conditions financières que précédemment. Le bail à usage professionnel portant sur la location du casino et ses annexes est prolongé d'autant.

Cette prolongation évite l'interruption de l'activité tout en permettant de finaliser la procédure de choix du nouveau délégataire dans de bonnes conditions.

TARIFS DE LOCATION RÉSIDENCE « LES NAÏADES »

Composée de 46 logements pour 48 personnes, cette ancienne résidence de tourisme acquise par la Ville en 2024 a fait l'objet de travaux de rénovation en vue d'accueillir les renforts saisonniers intervenant pour la commune (gendarmes, policiers municipaux, MNS, animateurs). Un tarif pour location de T2 et T3 est créé.

RÉNOVATION ÉNERGETIQUE DU GROUPE SCOLAIRE

Construites respectivement en 1966 et 1976, l'école élémentaire et la maternelle ne répondent plus aux normes d'isolation qui assureraient le confort thermique des usagers, adultes et enfants, été comme hiver. La collectivité a décidé de lancer le projet de rénovation du groupe Jules Ferry. Au regard du coût élevé de cette opération (4 646 997 €), le conseil sollicite l'attribution de subventions au titre du Fonds Vert, du FEDER, auprès de la CAF et du Conseil départemental. La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2025 est également sollicitée pour les travaux sur la maternelle.

SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE À CRACOVIE

La commune participe à hauteur de 100 € par élève à un voyage mémoriel en Pologne, pour 5 Soulacais en terminale au lycée Odilon Redon de Pauillac.

URBANISME / FONCIER

CESSION DE LA PARCELLE AE25P

31 m² de la parcelle AE25 (4 980 m²- Les Olives sud) appartenant à la commune sont cédés au propriétaire de la parcelle AE35 contigüe, afin de régulariser les limites de propriété. La cession intervient au prix de 10 000 €, frais d'actes à charge de l'acquéreur.

L'OMBRIERE DE TAFFARD

Le projet de la Société Gironde Energies portant sur la réalisation et l'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque sur ombrière au lieu-dit Passe de Taffard a été retenu par le conseil. Sa superficie de quelques 1 000 m² fait l'objet d'une convention d'occupation temporaire du domaine public. La production annuelle est estimée à 239 MWh, soit l'équivalent de la consommation de 80 foyers. Elle sera autoconsommée, principalement sur site, pour les besoins de la station d'épuration.

ESPACES PUBLICS

SIGNATURE D'UN CONTRAT ENTRE ALCOME ÉCO-ORGANISME ET LA MAIRIE DE SOULAC-SUR-MER

La prolifération des mégots négligemment abandonnés dans les rues et sur nos plages constitue un véritable fléau. Engagée pour la préservation du littoral via la labellisation Pavillon Bleu depuis 25 ans et plus récemment la gestion raisonnée des plages, la Ville a

contractualisé avec l'éco-organisme Alcome, dans l'objectif de réduire les déchets issus des produits de tabac jetés de manière inappropriée dans l'espace public. La biodégradation du mégot, composé à la fois d'acétate de cellulose et de substances chimiques néfastes à l'environnement, prend 12 ans. Or, il suffit d'un coup de vent pour l'acheminer rapidement dans un avaloir et le retrouver dans l'océan, où il nuit à la vie aquatique et aux écosystèmes. D'où la nécessité d'en assurer la collecte qui sera d'autant facilitée que les fumeurs prendront l'habitude de jeter leur « mégot où il faut » pour reprendre la campagne de sensibilisation d'Alcome au bon geste. Sur la base d'un état des lieux des « hotspots » mégots et des dispositifs de collecte existant, fourni par la commune, ALCOME définira les outils adaptés à la réduction de la présence de ces déchets dans l'espace public. Les objectifs de réduction sont fixés à 20% la 1ère année, 35% deux ans plus tard et 40% l'année suivante.



GESTION RAISONNÉE DES PLACES: DE QUOI PARLE-T-ON?

La commune de Soulac s'est engagée voilà 4 à 5 ans dans une démarche de gestion raisonnée de ses plages. Addition d'actions isolées au démarrage, celle-ci a pris une dimension plus globale dans laquelle chaque axe développé concourt à l'atteinte d'un objectif fondamental : la protection de notre littoral.

La 1ère action a consisté à supprimer les poubelles présentes sur les plages pour positionner des bacs de tri en sortie de plage.



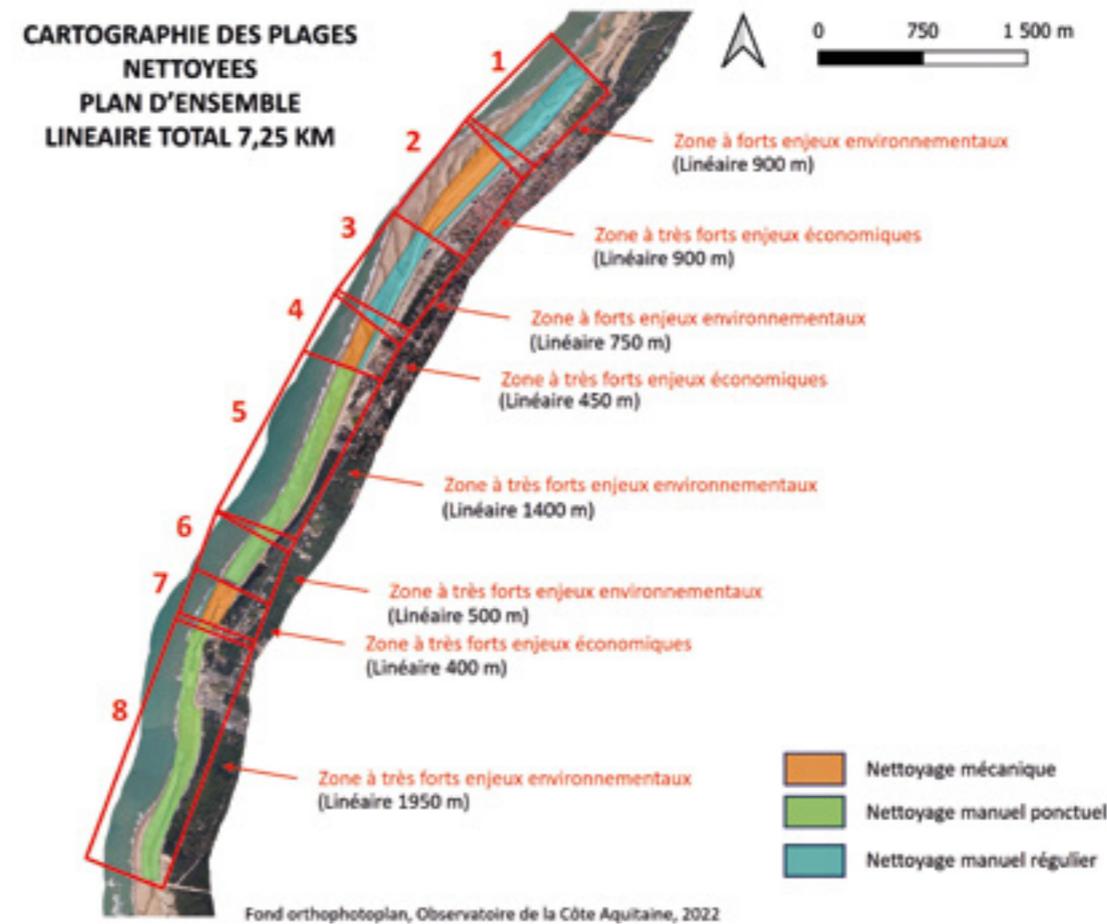
Aussi contre-intuitif que cela puisse paraître, on a cessé d'avoir des déchets éparpillés sur la plage, ne serait-ce que par l'effet du vent. Les plagistes se sont mis à quitter les lieux en emportant les reliefs de leurs collations et les sternes n'ont plus trouvé de sacs à déchiqueter pour récupérer lesdits reliefs.

La Ville a ensuite adhéré au réseau T.E.O pour Territoires Environnement Océan. Le réseau met à disposition des communes adhérentes des Bacs à marée (BAM), spécialement conçus pour la collecte des déchets marins. À l'approche de la basse saison, ils sont positionnés en sortie des plages nord, centrale et sud, des Naiades et de l'Amélie et en sont retirés dès qu'arrive la saison estivale, de manière à éviter qu'ils ne soient détournés de leur objet. Le principe, dans une démarche collaborative, consiste à ramasser les déchets que la marée montante a abandonnés sur le sable

en redescendant. Une application permet de localiser le BAM le plus proche et de signaler à T.E.O un BAM qui serait plein, de sorte qu'il puisse rester opérationnel. Le bilan 2021-2022 fait apparaître un total de 808 kilos de déchets marins collectés sur les 5 sites soulacais, constitués à 54% de tout-venant/plastique. La caractérisation des déchets collectés doit permettre de remonter à leur provenance.



En 2023, la Ville a répondu à l'appel à projet d'accompagnement à la gestion raisonnée des plages lancé par le Département. Déjà engagée dans le nettoyage manuel des plages l'hiver, répondre à cet appel à projet l'a conduite à identifier sur les 7,25 km de son littoral les zones à fort ou très fort enjeu environnemental et les zones à très fort enjeu économique.



Cela a globalement permis de diminuer le recours au nettoyage mécanisé des plages, mais aussi d'adapter les interventions en fonction de l'enjeu et de la localisation sur la plage (estran, haut de plage, pied de dune). Le nettoyage manuel limite l'érosion des pieds de dune et favorise l'installation de la biodiversité en préservant les laisses de mer naturelles dans lesquelles la faune littorale trouve sa nourriture. Quant à l'espace dunaire, le recours combiné aux clôtures de Gironde et aux plantations d'oyats permet de fixer le sable.

Par endroits, on voit même la dune grossir. Le milieu dunaire est un milieu très fragile. C'est la raison pour laquelle il faut emprunter les chemins d'accès pour descendre sur les plages.

Enfin en 2024, les douches ont été supprimées sur les plages, en cohérence avec le label du Pavillon Bleu dont elles bénéficient.

C'est également ce printemps-là qu'ont été créées les conditions propices à la nidification du gravelot à col interrompu en collaboration avec la LPO.





ATTENTION, ON MARCHE SUR DES ŒUFS !

L'idée est justement de ne pas marcher sur les œufs du gravelot posés à même le sable et dont les couleurs se confondent aisément avec lui.

Ce petit migrateur est présent sur nos côtes de fin mars à octobre, dans la période de l'année où la pression de la présence humaine sur le littoral se fait plus forte. Or, pour s'installer, il a besoin de tranquillité.

En lien avec la LPO, la Ville a délimité une zone réservée aux gravelots.

Sur cette zone, le travail mécanique de nettoyage est proscrit laissant ainsi la laisse de mer se recréer et favorisant la régénération de la végétation annuelle.

Cette zone, entre Cap33 et l'accès plage du Signal, n'a pas été choisie au hasard. Elle offre un large pied de dune en limite d'estran où les sédiments viennent se stocker. Un comptage de 56 spécimens au plus fort de leur occupation a pu être réalisé.



Jamais il n'en avait été comptabilisé autant. Qui plus est, la protection de ce petit oiseau des plages qui nous oblige à protéger son milieu est un levier pour la protection de notre bande côtière.



Qu'est-ce qui donne sa couleur au sable ?

La couleur du sable (blanc, brun, rose, noir et même vert selon les endroits du globe) dépend de sa composition, ainsi que de la géologie des zones situées derrière la côte. C'est ainsi que

espace forestier, l'humus, les feuilles, les aiguilles de pin, les souches, en se décomposant, foncent la couleur du sable. Une plage dont le sable est un peu plus sombre, un peu plus terreux, n'est pas sale. Elle est juste le reflet de son environnement.

LE DÉBROUSSAILLEMENT, UNE OBLIGATION LÉGALE

Depuis les mégafeux de 2022 en Gironde, Climats se fait chaque année l'écho de l'obligation de débroussailler qui incombe à chaque propriétaire ou locataire dès lors que sa parcelle se situe à moins de 200 mètres de bois ou forêt. Pour mémoire, cette obligation s'applique jusqu'à 50 mètres autour des constructions, y compris sur les propriétés voisines.

Il n'est jamais facile d'aller dire à son voisin ce qu'il doit faire chez lui. C'est pourquoi le code forestier prévoit les étapes à suivre pour aboutir à ce que les nécessités de débroussaillage soient effectives. Et, **depuis le 1er janvier de cette année**, l'information sur **l'obligation de débroussaillage fait partie des diagnostics immobiliers obligatoires** quand on vend son bien ou qu'on le met en location.

LE RÔLE DE LA DFCI

Constituée des propriétaires forestiers qui paient une taxe pour contribuer à la défense du massif, la DFCI entretient les pistes et les points d'eau. Pour le reste, elle fait beaucoup de surveillance destinée à prévenir les départs de feu. Depuis 2023, la DFCI peut intervenir sur un départ de feu. Par le passé, elle n'était habilitée qu'à faire la garde du feu.

Cette année, la surveillance a commencé début mars, car la végétation était en avance et l'hiver a été moins pluvieux que l'an dernier. Aussi étonnant que cela puisse paraître, les feux les plus difficiles à éteindre sont ceux du début de printemps. Le dispositif de lutte contre l'incendie a encore été perfectionné. Le véhicule mis à disposition par la mairie est entré cette année dans le parc des véhicules de la DFCI Aquitaine pouvant lutter contre l'incendie. Numéroté 166, il vient d'être équipé d'un GPS qui permet de le localiser. Couplé avec le logiciel GIP, créé à l'origine pour repérer les impacts de foudre en forêt, il permet une meilleure coordination des secours

en cas d'incendie et d'éviter de se trouver sous la zone de largage d'un bombardier d'eau.



L'actualité fait état régulièrement de feux gigantesques partout dans le monde. Malgré les moyens humains et matériels toujours plus importants, malgré les stratégies plus opérantes mises en place, il en va de la responsabilité citoyenne de chacun de faire en sorte de réduire au maximum la végétation susceptible d'alimenter un feu naissant.

Pour plus d'informations sur la réglementation et la façon de s'y conformer :
Gérard Massé,
Président DFCI Soulac/Le Verdon
au 06 63 32 15 71

Bon à savoir

- Le non-respect de l'OLD peut conduire :
- à des amendes et sanctions administratives conséquentes ;
 - au non-remboursement par son assurance en cas de sinistre ;
 - à devoir indemniser un sinistre supporté par son voisin.

L'ÉCOLE «AU-DEHORS»

La guide conférencière de la Ville met sa connaissance du patrimoine soulacais au service des apprentissages des écoliers et collégiens. Trois niveaux (CP, CE2, 5ème) pour lesquels un lien peut être établi entre programme scolaire et parcours de découverte sont concernés.

SUR LES TRACES DU VOYAGEUR

Il s'appelle Édouard. Édouard aurait pu arriver par la mer, mais il a choisi le train pour rejoindre Soulac. Le voilà donc qui, depuis la gare, se dirige vers la place Clémenceau où l'attendent les élèves de cours préparatoire et leur enseignante. C'est le prétexte à un premier travail de repérage et d'orientation pour suivre le trajet d'Édouard sur la carte.



Et c'est parti ! La classe fait une première étape devant la villa « La Folie », représentative de l'époque des bains de mer avec ses constructions en différents matériaux : bois, brique, métal, pierre, crépis, ardoise. S'ensuit un atelier de toucher et d'identification des matériaux.

L'étape suivante conduit les écoliers à la villa « la Ramure » dont les décorations vont servir à nommer des formes : rectangle, triangle, losange,



arc de cercle. La villa « Médulienne » est le modèle utilisé pour distinguer différentes formes de tours. La fin de la déambulation permet de repérer sur les maisons les couleurs des boiseries figurant sur la palette de couleurs. Celle-ci définit les couleurs à respecter lorsque l'on construit ou que l'on rénove à Soulac.

Le saviez-vous ?

Le blanc ne fait pas partie de la palette des couleurs autorisées par les règles d'urbanisme à Soulac.

Même principe pour les élèves de deuxième année du cours élémentaire. Le parcours est juste un peu plus long, les informations délivrées plus fournies et les attentes plus fortes. Où l'on apprend entre autres que le prénom d'Édouard a été choisi en référence à Édouard Lahens*, que la pierre était apportée sur des gabarres, que la poudre de pierre calcaire porte le nom d'un oiseau fort bavard**, que la plaque nominative de la maison s'appelle un cartouche ou encore que toutes les maisons sont construites sur le sable, qui s'avère très stable.

À travers un jeu des 7 différences, tout un travail d'observation sur la rénovation patrimoniale d'une villa soulacaise est conduit.



CAP SUR L'ART ROMAN

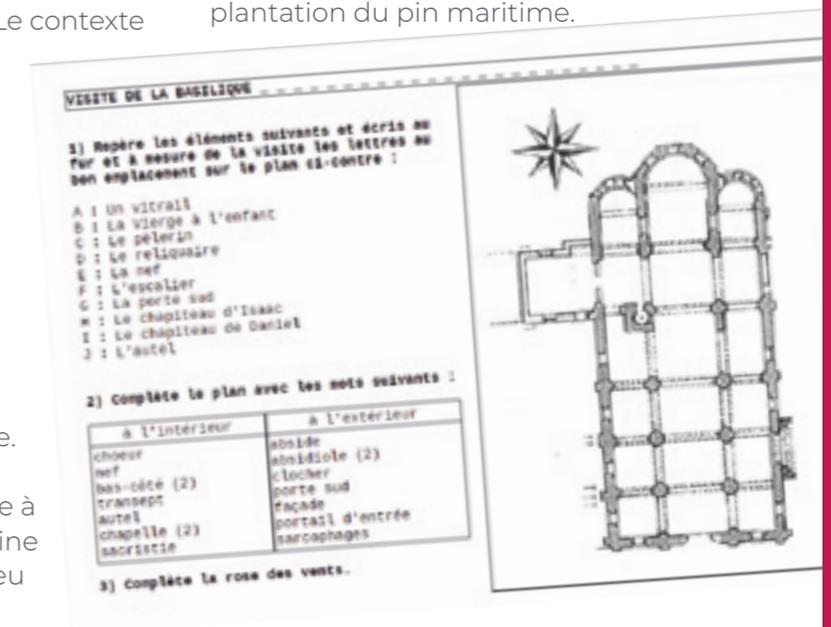
La basilique est par essence l'édifice où les collégiens vont pouvoir observer, apprendre à identifier, reconnaître. Sa façade présente une architecture romane comme l'atteste la forme de la voute au-dessus des vitraux avec des éléments d'architecture gothique, caractéristique de la porte d'entrée actuelle.

Sur la place de la basilique, débute le voyage à travers les siècles. Le contexte depuis la préhistoire est posé, qui permettra aux élèves d'appréhender plus facilement comment la basilique d'aujourd'hui porte les traces de son passé. Ainsi de l'historique sur l'ensablement puis le désensablement de la basilique dont le plancher actuel se situe 3,60 mètres plus haut que le sol d'origine. En faisant le tour par l'extérieur, on en trouve trace à la hauteur de la porte d'origine dont l'arc roman dépasse peu du sol, comme l'on trouve la trace, en observant les différences de couleur de la pierre, de la montée des eaux.



Le tour par l'extérieur permet de resituer l'édifice dans son environnement et de comprendre que le chevet est situé dans une cuvette au niveau de la dune.

À l'intérieur, place est faite à la désignation des différents espaces et à la description des éléments décoratifs (chapiteaux, statues, vitraux...) dont la signification renvoie à des récits bibliques. Les fleurs de lys et entrelacs de la partie centrale, typiques de l'art roman, sont soulignés. Cette visite présente un exemple concret d'art roman dont l'histoire et l'implantation invitent également à aborder les questions de l'érosion marine ou de la plantation du pin maritime.



*Édouard Lahens était le Président de la Compagnie des chemins de fer du Médoc. Il a contribué à l'expansion architecturale typique de Soulac.

**Il s'agit de la perruche.

UNE NOUVELLE COUR AU COLLÈGE GEORGES MANDEL

« ...travailler à l'embellissement du cadre, de sorte que chacun se sente bien dans son environnement... » est l'une des ambitions que s'assignait Sabine Legros au moment de la rentrée scolaire (cf Climats # 84).

On peut dire que cet objectif a pris corps avec la réalisation d'une toute nouvelle cour, fruit d'une démarche participative initiée par le Conseil départemental.

Enseignants, agents, élèves... se sont mobilisés pour réfléchir ensemble à la transformation de cet espace, jusqu'alors exclusivement bitumé.

L'objectif était triple :

- **Limiter l'effet d'îlot de chaleur** en intégrant plus de végétation et en désimperméabilisant les zones de plantations pour apporter de l'ombre et de la fraîcheur.
- **Multiplier les usages et favoriser un climat serein** afin que chaque élève puisse y trouver sa place : bancs, tables, amphithéâtre, espaces de déambulation, terrain actif, coin calme en sous-bois...
- **Ramener la forêt au cœur de la cour**, en harmonie avec son environnement, pour favoriser la biodiversité et sensibiliser les jeunes à l'importance du développement durable.

L'avis de la principale :

"Cette nouvelle cour est une vraie réussite à de nombreux égards : le climat est beaucoup plus apaisé, les élèves ont de nombreux endroits où se retrouver, discuter ou rester au calme. D'autres peuvent s'amuser, se mettre à l'ombre. De l'avis général, l'effet sur le climat scolaire a été immédiat."

Avec cette transformation, la cour du collège de Soulac devient un modèle d'aménagement écologique et inclusif, au service du bien-être des élèves et du personnel. Reste à patienter le temps nécessaire à la nature, pour que celle-ci prenne toute sa place.

Une transformation plébiscitée par les élèves

"La cour actuelle a beaucoup changé, elle est beaucoup mieux ! Il y a beaucoup de coins pour s'asseoir et d'arbres, c'est très réussi."

Tony et Diego

"La cour est mieux organisée : plus de structures y sont présentes, un point d'eau, des arbres et des aires d'amusement. Trop bien !"

Evan

"La cour est bien avec une bonne disposition des végétaux."

Misha

"La cour est magnifique !"

Lucie, Mahaut, Océane, Louane

"Il y a beaucoup plus de convivialité dans cette cour, elle est mieux qu'avant."

Charles

"J'adore cette nouvelle cour, il y a plein de bancs et de verdure, on s'y sent mieux."

Lihanna

Les adultes partagent cet enthousiasme

"Notre ressenti au sujet de cette nouvelle cour est très positif. Les élèves sont beaucoup plus calmes. La végétation amène des coins d'ombre, et les aménagements sont très esthétiques."



La saison culturelle a vécu sa 2^{ème} édition

Pour la deuxième année consécutive, le service culturel de la Ville a élaboré une programmation mensuelle, essentiellement basée sur le théâtre.

Ce qui la caractérise ?

Proposer de vrais moments de détente qui constituent une motivation à sortir de chez soi.

Plutôt de la comédie donc, avec une touche d'originalité. C'est ainsi que le procès

de Landru programmé le 15 février, s'est trouvé être une représentation « participative ». 14 spectateurs, venus pour être confortablement calés sur leur chaise, ont été tirés au sort et,

installés aux deux premiers rangs, ont formé le jury d'assises. A l'issue de la représentation théâtrale, ils ont dû prononcer leur verdict. Les 14 jurés ont jugé Landru « coupable pour extorsion au mariage », mais « non coupable pour la commission des 11 crimes » dont il était suspecté. Un verdict identique à celui rendu la veille à Bordeaux à la Grande Poste.

Originalité, disions-nous, et éclectisme. « C'est la vida ! » joué en début de saison en est la parfaite illustration. Un spectacle époustoufflant, drôle et émouvant, mêlant théâtre, danse, hip hop, art du mime, sur fond musical de vieilles chansons françaises dans un décor minimaliste. Le public a adoré. La saison culturelle, c'était aussi de la chanson, des lectures de conte pour les tout-petits, des conférences. Il y en a eu pour tous les goûts et pour tous les âges. Pourquoi s'en priver ?

Soulac l'avant-gardiste

Ce n'est pas forcément la première idée qui vient à l'esprit de qui pense à Soulac et pourtant, la ville s'est positionnée aux avant-gardes de la culture dans le début des années 70 aux côtés de Royan et Biarritz. Le musée d'art et d'archéologie, la statue monumentale « La Danse » magnifiquement restaurée l'an dernier, ont matérialisé cette volonté d'inscrire l'art contemporain dans le quotidien des habitants. Aujourd'hui encore, les visiteurs s'étonnent de ce qu'une localité de cette taille dispose d'un musée.

L'ART DANS LA RUE

L'art urbain est un mouvement culturel né en Angleterre et aux Etats-Unis dans les années 60/70, qui a des règles qui lui sont propres. Ceux qui le pratiquent sont capables du meilleur comme du

pire. Des fresques murales peuvent constituer une œuvre à part entière, le plus souvent respectée.



Des graffitis sans autre but que de laisser sa trace et de se montrer sur « Insta » viennent vandaliser le travail de celui qui a peut-être passé 2 ou 3 jours à réaliser son œuvre. Le bunker situé sur le parking du Signal est un bel exemple de ce double usage qui peut être fait d'un même support.



Initialement œuvre en référence à Soulac 1900 avec sa baigneuse, ses tentes que l'on distingue encore vaguement, qui longtemps s'est érigé comme un totem d'entrée de ville, les multiples inscriptions qui le couvrent en pied lui confèrent plutôt le statut d'un vestige à l'abandon. Mais le street art peut tout à fait s'exercer de manière officielle. Il en va ainsi de la fresque qui recouvre la palissade de la rue de la plage, commande conjointe de la mairie et de l'association des commerçants qui remonte à 2019. Dans cette version la plus récente, la troisième, réalisée en juin 2022, Yann Muller a représenté le logo de « Sea art », organisateur de l'évènement d'art contemporain qui se déroulait au musée, « sa » voyageuse qui symbolise le voyage dans la culture et le musée d'art et d'archéologie pour conduire le public à s'y rendre.



Pour être moins officielles, certaines expressions artistiques éphémères par essence n'ont d'autre but que celui de faire réagir, qu'elles prêtent à sourire, qu'elles soient là pour surprendre ou qu'elles constituent un coup de gueule.

JEU DE PISTE

À Soulac, l'expression de rue reste discrète. Des touches d'expression artistique s'offrent à l'œil du promeneur ici et là. Presque par inadvertance. En tout cas sans vouloir agresser, mais plutôt interpeler par une présence inattendue.



Il faudrait presque les chercher. Les artistes de rue, qu'ils soient de passage ou qu'il s'agisse de locaux, pratiquent l'art urbain dans le respect de l'identité de la ville. Et c'est bien comme cela.



L'avenue El Burgo de Osma ouverte à la circulation

Non, il n'a jamais été dans l'intention de la Ville de Soulac d'organiser un parcours du combattant ! C'est pourtant le sentiment qu'ont pu avoir tous ceux qui pendant les quelques mois de travaux de l'avenue et de ses abords ont cherché à se rendre, qui au Palais des Congrès, qui au CMCS. Le souvenir de ces difficultés d'accès va vite s'effacer devant le confort d'utilisation et l'esthétique de ce nouvel aménagement urbain en totale harmonie avec le Front de Mer qu'il prolonge.

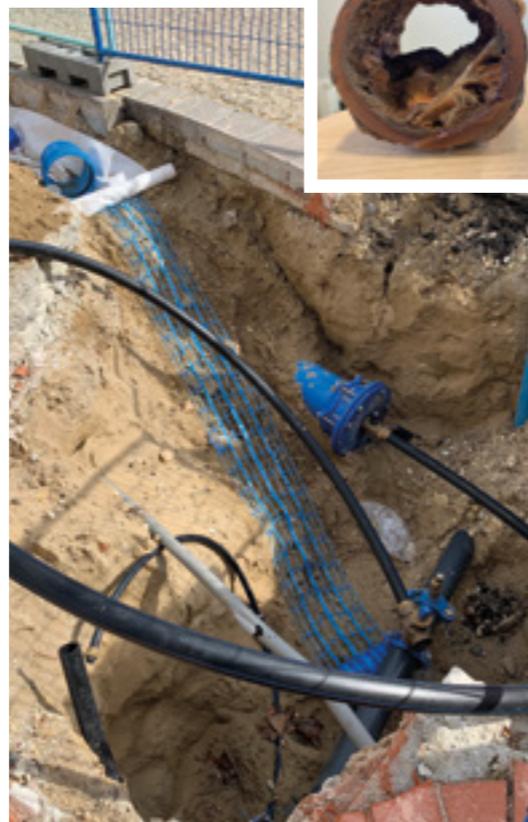
Le temps pour chacun de prendre ses marques, nul doute que l'unanimité se fera sur la qualité de cet espace rendu à la population. Cette voie d'accès à l'océan, très fréquentée, fait une place aux mobilités douces dans un esprit de partage entre tous les modes de déplacement. Plus qu'un simple lieu de passage, le vaste parvis manifeste qu'il s'agit aussi d'un lieu à vivre. Enfin, le traitement paysager du projet dans son ensemble comme la plantation de la dune qui borde l'avenue côté sud constituent une transition entre milieu bâti et espaces naturels proches.



Sur El Burgo de Osma, la nouveauté ne se situe pas qu'au ras du sol. Les toitures du Musée et du Palais des Congrès ont en effet été refaites pour un meilleur confort thermique et une totale étanchéité.

Assainissement: le renouvellement se poursuit

S'il est un chantier ingrat, c'est bien celui du remplacement des canalisations en fonte par des canalisations en PVC. Il oblige à défoncer la chaussée pour effectuer des travaux dont la nécessité n'apparaît pas de prime abord et dont on ne se souvient souvent pas, une fois la chaussée refermée. Le raccordement de la nouvelle canalisation de la rue Brémontier sur la canalisation principale rue de la Plage vient de nous en donner un nouvel exemple. Le réseau soulacais qui s'étend sur plus de 84 kilomètres comporte un peu moins de 24 kilomètres en fonte. En 2024, la Régie de l'eau a remplacé 1 kilomètre supplémentaire. Avec le traitement du boulevard de l'Amélie qui vient de démarrer, 830 mètres linéaires supplémentaires seront en PVC. Le taux de renouvellement atteindra alors près de 78%.



La Boule soulacaise retrouve le sourire



Après la rénovation complète du boulo-drome, les traverses destinées à arrêter les boules ont été posées et le club a effectué le traçage des 50 terrains aux normes de la fédération française. Il se trouve ainsi en situation d'organiser des compétitions. Aussitôt prêt, aussitôt fait. Le club des Amis de la pétanque de Mongauzy a été reçu par la Boule soulacaise le dimanche 2 mars dans le cadre de la Coupe des Clubs. Ce match de poule a vu la victoire de Mongauzy. La Boule soulacaise n'en garde pas moins toutes ses chances d'aller en 1/4 de finale à l'issue des 3 matchs de poule.



Le printemps de l'Océanic

Le cinéma Océanic est un équipement culturel prisé à Soulac. En 2024, il a comptabilisé 32 000 entrées. La qualité de sa programmation à l'année y est pour beaucoup, d'autant que la salle obscure subit la concurrence incontestable de la météo.

L'Océanic, tel que nous le connaissons, a été inauguré en juillet 2000. Quoi de plus naturel que sur les 280 places de la salle, l'assise de nombre de sièges soit râpée, trouée, tâchée, enfoncée ?



Au mois de mai, le remplacement du revêtement de sol et de la totalité des fauteuils a été initié. Quelques travaux de rafraîchissement dans les toilettes ont également été effectués. Les applaudissements qui ont salué l'annonce de cette rénovation lors de la présentation des vœux à la population en début d'année témoignent de l'attente qu'avaient les amateurs du 7^{ème} art pour plus de confort.





Un équipement très attendu par les jeunes et les moins jeunes

Le skatepark qui vient d'ouvrir ce printemps va faire des heureux. Situé au droit de la plage des Naïades, cet équipement dédié à la glisse offre un espace de pratique sur 1051 m² avec un bowl de 145 m². Le pumptrack de 235 m² s'étend sur un linéaire d'environ 88 m avec mise en couleur du béton, afin de permettre aux utilisateurs de mieux identifier les différentes zones de l'aire de pratique. Un parcours débutant est là pour ceux qui feront leurs premiers « pas ». Les abords du skatepark ont été également soignés. Du mobilier de repos pour pratiquants, accompagnateurs, simples curieux a été installé. Des bacs destinés à la collecte des déchets ont également été prévus pour que ce très beau lieu reste agréable à fréquenter.

Synonyme de liberté, de plaisir immédiat, la pratique du skate n'en est pas moins un sport nécessitant bonne condition physique et haute technicité. Présent aux Jeux Olympiques de Tokyo en 2021 et de Paris en 2024 comme sport additionnel, il fera son entrée comme discipline olympique à part entière aux Jeux de Los Angeles en 2028 dans cette Californie d'où il est originaire.

Une reconnaissance internationale qui méritait bien d'avoir son spot à Soulac, « pointe de liberté » et de glisse s'il en est.



Hommage aux Aînés

Le conseil municipal de Soulac, son maire Xavier Pintat en tête, le Centre communal d'Action sociale (CCAS) et son Vice-Président Claude Martin n'ont pas dérogé, malgré les travaux en cours au Palais des Congrès et à ses abords immédiats, à la tradition du repas de fin d'année en l'honneur des Aînés de la commune.

Cette année, 305 convives avaient répondu à l'invitation. Dans un décor à dominante blanc et or, repas raffiné, crus de qualité pour l'accompagner, musique, lumières, retrouvailles, ont permis à chacun de passer quelques heures bien agréables.

Un Noël pas comme les autres pour Marie

Tout au long de sa vie, Marie Mondon, née un 25 décembre, aura célébré son anniversaire à l'aune de cette atmosphère de fébrilité joyeuse qui entoure la période de Noël.

Le 25 décembre dernier, elle fêtait son 100^{ème} anniversaire, un âge qu'il n'est pas donné à tout le monde d'atteindre. Résidente à Soleil d'Or depuis 6 ans, Marie était prévue pour être l'invitée d'honneur du repas de fête organisé en début d'année par le CCAS pour les résidents. Se relevant juste d'une mauvaise bronchite, Marie est restée dans son logement.

Monsieur le Maire s'est rendu chez elle, pour lui offrir un bouquet de fleurs et des chocolats, dont elle s'est dite fort gourmande.



«Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin»

Cet adage africain résume à lui seul l'esprit qui a présidé à cette cérémonie d'échanges de vœux qui réunissait les élus et les agents municipaux ainsi qu'une forte délégation d'agents de la Communauté de Communes conduite par son Directeur, Frédéric Boudeau. Car c'est bien cette capacité des agents, des collectivités à collaborer les uns et les unes avec les autres, soulignée tant par le Directeur Général des Services, Sylvestre Soares que par le Maire et Président de la Communauté de communes, Xavier Pintat qui permet dans la durée d'assurer le service au public.

La cérémonie a permis au maire de procéder à la remise de 5 médailles du travail* et de saluer le départ à la retraite de Didier Kervarec, jusqu'alors responsable des finances de la Ville.



**André Laborde et François Schroeder ont reçu l'échelon or pour 35 ans de service ; Sandrine Gardet, Marlène Roi et Amandine Schroeder l'échelon argent pour 20 ans de service.*

Du changement au centre de secours

Le Capitaine Braz a rejoint le siège du SDIS de la Gironde. Son successeur à la tête du centre de secours des Sapeurs-Pompiers Soulac/Le Verdon, le Lieutenant Vinckler, a donc organisé les cérémonies de la Sainte Barbe, patronne des pompiers, le 25 janvier à Soulac. Le Commandant Christophe Teyssier, adjoint au Commandant du groupement Nord-Ouest de la Gironde était présent aux côtés du maire Xavier

Pintat, des élus et acteurs de la sécurité pour cette cérémonie d'hommage à leur dévouement et à leur courage. A cette occasion, Grégory Fortot a reçu la médaille d'argent pour 20 ans de service ; le lieutenant-colonel Alain Audry, vétérinaire, s'est vu décerner la fourragère pour sa participation active aux feux de forêt de 2022 ; enfin, Alexandre Descoins a été nommé au grade de caporal.



Les France 2025 dans le viseur

Grosse affluence en ce samedi 22 mars à Soulac pour la phase de qualification du District Médoc en tripléte Promotion. Cette compétition est réservée aux joueurs non classés. La Boule Soulacaise compte 5 équipes dans cette catégorie à s'être inscrites. À l'issue de cette journée au cours de laquelle des parties ont été organisées dans tous les districts de Gironde, le comité départemental a décidé du nombre d'équipes retenues dans chaque district. Cette décision est déterminante pour espérer atteindre la qualification pour le championnat de France organisé en Savoie, à Bourg-Saint-Maurice, les 23 et 24 août. Le club n'a malheureusement pas passé ce 1er tour des phases de qualification pour les France 2025.



SOULAC 1900 s'élance vers...un siècle nouveau!

LES 6, 7 ET 8 JUIN

Le festival « Soulac 1900 » revient le premier week-end de juin en ouverture de la saison des bains de mer. Cette 22ème édition promet de nous réserver quelque surprise, dans cette ambiance de modernité et d'insouciance propres à la Belle Époque. Une édition qui pourrait faire la part belle aux femmes.

Renseignements sur le site www.soulac1900.com



«Soulac Roule ta Caisse»

LES 14 ET 15 JUIN

L'association des commerçants de Soulac organise la 5ème édition de la course automobile de tous les pilotes qui ne se prennent pas au sérieux. Cette manifestation attire un public toujours réjoui et des concurrents délirants.

Renseignements et inscriptions 06 21 60 87 25



Vidéastes en culottes courtes

LES 25, 26, 27 ET 28 SEPTEMBRE

Les élus du Conseil Communal des Jeunes travaillent sous la direction du Soulacais Jules Lambert sur une



Le Festival «Soulac n'Jazz»

LES 21, 22, 23 ET 24 AOÛT

Quel festival, en 2024 ! Pour cette troisième édition, l'équipe de « Soulac n'Jazz » prépare un programme sur 4 jours avec la même ambition de faire résonner et partager dans cet écrin patrimonial les rythmes de tous les styles du jazz. Le jazz en partage pour tous les âges et tous les publics.

Renseignements sur soulacnjazz.fr



CMCS : J'hésite, je teste

SEMAINE DU 15 AU 19 SEPTEMBRE

Faire son choix entre les 23 sections du Centre Municipal Culturel et Sportif n'est pas forcément chose aisée. C'est la raison de cette semaine d'essai gratuite mise en place par la structure. La 3ème semaine de septembre, essayer une activité, c'est l'adopter pour l'année.

Renseignements 05 56 09 82 99

vidéo destinée à promouvoir la station balnéaire. À découvrir dans le cadre du Festival National de courts-métrages « Ciné en Courts » au cinéma l'Océanic.

Entrée libre.

NAISSANCES

José DARAMSY, le 18/09/2024

Louis WOLKOWICKI, le 15/11/2024

Laëlya LARQUE VALENTE, le 28/11/2024

Alia BARRÉ, le 11/12/2024

Lucie MIS, le 07/01/2025

MARIAGES

Jean-Claude ARDOUIN et Maria SANCHEZ VALENZUELA, le 12/10/2024

Bruno PEYROUNY et Nathalie FERNANDO, le 09/11/2024

DÉCÈS septembre 2024 – mars 2025

Marie ROUYER née COZZANI, âgée de 98 ans

Danièle HOLLARD née LE PAPE-ALDIGE, âgée de 80 ans

Edith MOUGENOT, âgée de 76 ans

Serge BONET, âgé de 84 ans

Henri DROSS, âgé de 96 ans

Michel GARCIA, âgé de 81 ans

Boris LABORDE, âgé de 73 ans

Alain GUIRAL, âgé de 92 ans

Françoise LARRIEU, âgée de 87 ans

Jean-Michel MULLER, âgé de 62 ans

Françoise KÜRZINGER née RABOISSON, âgée de 78 ans

Marie-Louise BOUZA née MIESZEZACK, âgée de 91 ans

Aline DARDARD née RONZIÉ, âgée de 94 ans

Anne-Marie SOUM née ANDRIEUX, âgée de 72 ans

Danielle VIGIER née CUVIER, âgée de 75 ans

Raymonde SASTRE née BATS, âgée de 100 ans

Siméon SAINT-ORENS, âgé de 90 ans

Paul GONZALVEZ, âgé de 69 ans

Clotilde LOSTE, âgée 91 ans

Maurice KIELT, âgé de 85 ans

Jeannine SAVOVITCH-VUK née REBRETEAU, âgée de 83 ans

Nicole ROLLAIN née LE TELLIER, âgée de 82 ans

Jack CANDELON, âgé de 92 ans

Chantal DERCHEZ née HERBAUT, âgée de 74 ans

Waltraud SCHEMMENAUER née DEMEL, âgée de 73 ans

Michèle MOUSSARD née BOUCHER, âgée de 85 ans

Marie FABRE née SCHERER, âgée de 90 ans

André EHLEN, âgé de 70 ans

Laurent DESPRES, âgé de 74 ans

Jean-Jacques RICHARD, âgé de 71 ans

Nadine FRÈRE née LEYVIGNE, âgée de 69 ans

Michel AURAY, âgé de 76 ans

Didier THELLIOL, âgé de 59 ans

Nadine GARNIER née MEYRE, âgée de 73 ans

Rosemonde DELISLE née BAUDON, âgée de 87 ans

Roger LADIAN, âgé de 94 ans

Andrée TRIBIÉ, âgée de 91 ans

Marie LIDOIRE née MOUTOUH, âgée de 90 ans

Serge RATON, âgé de 78 ans

Mauricette BIGOT née CHAGNAUD, âgée de 87 ans

Monique DEMOIRE née BULIARD, âgée de 91 ans

Pierrette HUMBERT née CLÉMENCEAU, âgée de 98 ans

Eugénie GANDOIN née JAUDIN, âgée de 92 ans

Régine RICHARD née GRELLIER, âgée de 78 ans

Jeanne GOIX née CHIBRACQ, âgée de 87 ans

Jean LUREAU, âgé de 88 ans

Josseline LEGROS née BENITEZ-CANO, âgée de 86 ans

Didier SANCHEZ, âgé de 67 ans

Jacqueline LOUP, âgée de 98 ans

Josyane BEAUVAIS née SÉNÉJOU, âgée de 88 ans

Liliane BARRÈRE née BALLION, âgée de 91 ans

Marie GARCIA, âgée de 75 ans

Jacques ARCEMISBEHERE, âgé de 89 ans

Jacques dit Gaby ROZÉ-BLANC, âgé de 58 ans

Monique CHABAUTY, âgée de 84 ans

GENDARMERIE

17, rue Olivier Guinet
05 56 73 33 90

POLICE MUNICIPALE

05 56 73 29 15

SAPEURS-POMPIERS

18 ou 112 (portable)
Rue Olivier Guinet
05 56 73 63 73

MAIRIE

2, rue de l'Hôtel de Ville
05 56 73 29 29

**BUREAU D'INFORMATION
TOURISTIQUE**

Rue de la Plage
05 56 09 86 61

**SERVICE DE L'EAU ET DE
L'ASSAINISSEMENT**

Rue Victor Hugo
Bureaux ouverts au public du
lundi au jeudi de 8h à 12h et
de 13h30 à 17h15
le vendredi de 8h30 à 12h
05 56 09 85 77

**CENTRE MUNICIPAL
CULTUREL ET SPORTIF
(CMCS)**

5 rue du Révérend Père
Daniel Brottier
05 56 09 82 99

BIBLIOTHÈQUE

Rue de la Plage
05 56 73 81 95

**ÉGLISE PROTESTANTE UNIE
DE BORDEAUX
TEMPLE DE SOULAC**

Temple de Soulac
05 56 52 60 47
epudb.secretariat@free.fr

PRESBYTÈRE

Abbé Sebastian
Gozdziejewski
05 56 41 08 97

TRÉSOR PUBLIC

Place Jean-François Pintat
05 56 09 81 04

LA POSTE

Rue Mal d'Ornano
Courrier : 3631
Banque Postale : 3639

EDF DÉPANNAGE

09 726 750 33

EDF AGENCE CLIENTÈLE

09 69 36 66 66

AÉRODROME

05 56 09 86 16

SNCF

Av. du Gal de Gaulle
05 56 09 85 56

BAC ROYAN-LE VERDON

05 56 73 37 73

PHARMACIEN

M. Duperat : 05 56 09 84 40
58, rue de la Plage

MÉDECINS

Dr Gilles Deraedt :
05 56 09 84 65

Dr Julie Deraedt :
05 56 09 84 65

Dr Marc-Eric Noël :
05 56 73 15 08

Dr Oddos : 05 54 56 00 12

INFIRMIERS

Mme Dupuy : 06 11 54 66 28

Mme Martin : 06 72 42 60 26
Mmes Eloy et Morard :
07 84 16 40 19

Mme Arbouet et M. Boursier :
06 23 48 21 05

CENTRE PARAMÉDICAL

Mme Valet et M. Fournier :
06 82 69 32 34

**LABORATOIRE ANALYSES
MÉDICALES**

05 56 73 95 20

Tous les jours de 8h à 12h

KINÉSITHÉRAPEUTES

Mmes Arnaud, Ferrez, Roustit,
M. Jacques : 05 56 09 98 35

DENTISTES

A. Capdarest, N. Barnerias-
Desplas : 05 56 09 82 68
E. Lagardère, M. Delarue :
05 56 73 61 63

PÉDICURE-PODOLOGUE

M. Gabriel : 05 56 09 96 29

ORTHOPHONISTE

M. Daramat : 05 56 73 60 67

OSTÉOPATHES

M. Lagney : 06 58 10 45 09
M. Mahieu : 05 56 09 51 63

VÉTÉRINAIRE

A. Audry : 05 56 09 77 36

**POMPES FUNÈBRES
SOULACAISES**

M. Berges : 05 47 83 80 07

**ARCHITECTE-CONSEIL
COMMUNAL**

M. Jouison :
05 56 73 29 06 ou 29 19
Permanence mensuelle en
Mairie sur rendez-vous

**ARCHITECTE-CONSEIL
DU CAUE**

M. Barillot : 05 56 73 49 23
le 3ème mardi du mois de
9h15 à 11h45

**MAISON DÉPARTEMENTALE
DES SOLIDARITÉS**

Salle des permanences RDC
Mairie. Uniquement sur
rendez-vous : 05 56 41 01 01

**DÉCHETTERIE
SOULAC-TALAI-LE VERDON**

Route du Verdon - 05 56 09 76 49
Du mardi au samedi
8h30 à 12h - 14h à 17h30

**HORAIRES
DE LA MAIRIE**

Lundi au jeudi :
8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h30

Samedi : 8h30 - 12h



2, rue de l'Hôtel de Ville - BP 25

33780 Soulac-sur-mer

Tél. : 05 56 73 29 03

cabinet.maire@mairie-soulac.fr

www.mairie-soulac.fr

